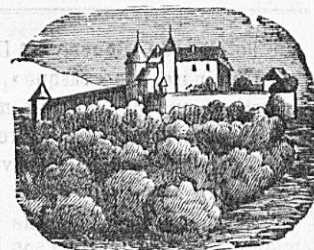


la Gruyère,



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 2 50
 Étranger... 1 an, » 9 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁵⁰ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁵ 1⁰⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Étranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : 30 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

3 ans fixe.

à vendre :

uriers fleuris. M. Julien JUDET, rue du [730]

à vendre :

à 8 places, en bon état, avec... adresse, on demande un ap- [731]

Thomas-Engrais.

andés pour scories sont... 15 septembre... Aug. Barras. [701]

QUE de FOURNEAUX
 À SURSÉE
 siveuses, Potagers, Calorifères etc.
 Catalogues sur demande.
 BURSALE À BERNE
 engraben-Wallgasse

le pailles tressées.

marchandes et tressées de... Grand'rue, N° 449

remaud, phot., près de l'église... Ischeringer, Isler & C^{ie}, [808]

tz HEIMO

Fribourg, café de la Grenette... Romont.

à louer :

ent du 2^{me} étage de la Bras... propriétaire, M. DEMIERRE, [889]

ES FILLES

continuellement des... mes filles... lique de chocolat [760]

dès le commencement.

0 cent. le kg.

moulin *Sous le Briet*,... Fr. Gremaud.

mistes.

és infirment l'honorable pu... ydoux & Cie, fumistes, Bulle. [702]

CLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

BULLE, le 25 août 1903.

Les victimes d'une escroquerie.

C'est bien de l'affaire Humbert qu'il s'agit, mais c'est pour la dernière fois.

La « grande Thérèse », en effet, vient de livrer... son secret. Ce secret n'était ni plus ni moins qu'une stupide, grotesque « monture » à ajouter à la série de toutes celles qui ont enveloppé mystérieusement toute l'affaire. Puisque celle-ci est maintenant liquidée, il est loisible à chacun de faire ses réflexions.

Parlons un brin des victimes de Thérèse et de son époux, le joyeux Romain : elles sont intéressantes, à des degrés bien différents, il est vrai.

Quelles sont nombreuses ces victimes ! Hélas, la crédulité publique est éternelle ; l'histoire de dupeur et dupé, en grand et en petit, se recommence sans fin ; la roue humaine tourne toujours de même et toujours revient au même point. Peu importe que cette roue s'use et grince, les philosophes seuls constatent son usure et entendent son grincement.

Mais que ces dupes étaient différentes à la barre des témoins. D'aucuns se sont montrés beaux joueurs. Qu'un certain nombre d'entre eux, les usuriers qui devaient prévoir, comme tous les prêteurs à gros intérêt, la déconfiture de l'emprunteur, aient pu ne pas trouver trop rude à recevoir le coup du coffre-fort vide, on l'accorde assurément, mais il n'en reste pas moins certain qu'à l'audience, tous les créanciers, usuriers ou prêteurs à taux légal ont, comme on dit dans l'argot des joueurs, « tenu le coup » merveilleusement. Pas un d'eux non seulement n'a montré le poing au banc des accusés, mais ne s'est emporté en récriminations amères contre la « grande Thérèse ».

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 69

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. OESAR.

Ah ! s'il eût été là et qu'il fût monté dans ma barque... j'aurais aussi été reprise de ma faiblesse et lui eusse pardonné ! Eh bien, non ! Il est préférable qu'il en soit ainsi, surtout maintenant que je vois mes soupçons pleinement justifiés. Aussi, je n'hésiterai plus à faire valoir mes droits, sinon à me venger.

Veuillez avoir la bonté de me conduire auprès de la jeune fille.

Un instant, le docteur fut sur le point d'acquiescer à ce désir. Mais il ne crut pourtant pas devoir y obtempérer aussitôt, jugeant qu'il ne fallait rien précipiter. D'ailleurs, en agissant ainsi, ne se laisserait-il pas entraîner, lui, de même, par un sentiment de vengeance personnelle ? Il ne voulait pas qu'on pût lui faire ce reproche plus tard. Ent-il raison ? Ent-il tort ? Le dénouement du drame qui se jouait entre lui et Dougaldine ne l'apprendra que trop tôt à nos lecteurs.

Mademoiselle, dit-il, il me semble que l'heure est bien avancée, pour vous présenter, ce soir encore, devant la jeune personne que vous désirez voir. En outre, songez à

Quelques-uns même ont paru tellement consolés, redevenus maîtres d'eux-mêmes, qu'ils ont pu produire sur le public un effet sûr de comique, qui consiste à blaguer ses bévues. Et on se demande même si ceux-là ne sont pas sortis du prétoire suffisamment remboursés de leur créance par le rire argent comptant de l'auditoire ; ce qui prouve, outre l'éternelle vérité du proverbe : « Plaie d'argent n'est pas mortelle », une tendance qui s'accroît de plus en plus chez nos contemporains escroqués, de considérer l'escroc comme un professionnel qu'ils n'ont pas le temps de maudire, attendu que c'est à eux seuls, les dupés, qu'ils doivent s'en prendre. Ligne de conduite qui n'est peut-être pas le dernier mot de la justice distributive, mais vraiment pratique : ce n'est pas seulement l'honnête homme, mais le malin qui, « trompé », s'éloigne et ne dit mot.

Voici par contre des témoins bien différents de ces premiers.

On sait que des officiers ministériels ont joué dans l'affaire un rôle considérable. Sans eux, pas de procédure ; et sans procédure, pas d'affaire Humbert. Ils étaient donc la cheville ouvrière de cette gigantesque intrigue, qui, de jugements en jugements, d'arrêts en arrêts, a duré dix-huit années et durerait encore, si un premier président n'avait montré un peu plus de flair que ses collègues, et, surtout, si la presse n'eût jeté, par une vigoureuse campagne, l'inquiétude et le doute dans les esprits.

Un certain nombre de tabellions ont défilé devant la barre, servant de cible tantôt à la défense, tantôt à l'accusation. Seuls, M^e Lanquest, de Paris, et M^e Dumort, de Rouen, sont sortis du prétoire avec des paroles d'estime et de sympathie. Ils n'avaient pas volé cet hommage, que le président Bonnet, l'avocat Labori et le ministère pu-

l'impression que vous produiriez sur elle, habillée comme vous l'êtes, de vêtements qui ne sont guère de votre sexe. Ajouterait-on foi à vos paroles ? Je ne sais, mais, en tout cas, soyez certaine que vos accusations, sans autre preuve, ne rencontreront qu'un bien faible écho.

— Vous avez raison, on me prendrait pour une aventurière quelconque. Oni, c'est vous qui êtes dans le vrai : je ne dois point paraître devant cette jeune et noble demoiselle. Je trouverai déjà bien une autre occasion. Mais, vous, monsieur, il est bon que vous me connaissiez mieux. Vous aurez sans doute pitié de moi. Car, bien que je ne sois pas encore au fond de l'abîme, je n'en suis pas moins coupable à mes yeux, tellement même que je ne me pardonnerai jamais. Voulez-vous écouter l'histoire de mon malheur ?

— Je vous en prie, si vous pensez que ces confidences doivent vous soulager.

— Je serai brève, reprit-elle, après un moment de réflexion, pendant lequel elle rassembla probablement ses souvenirs.

Je suis la fille d'un pauvre pasteur protestant de la Prusse orientale. Nous étions plusieurs enfants. A la maison paternelle, père et mère ne cessaient de nous répéter : Étudiez, étudiez, afin qu'un jour vous puissiez voler de vos propres ailes. Et le conseil avait du bon. Toutefois, dès qu'il est question de choisir une vocation, on ne tient généralement pas assez compte du tempéram-

blic leur ont décerné. M^e Lanquest avait, au cours de ses relations professionnelles avec la famille Humbert, touché environ vingt mille francs d'honoraires. Lorsque la faillite de la Rente Viagère fut déclarée, le garde des sceaux manda M^e Lanquest et lui déclara qu'il le mettrait en état d'arrestation, s'il ne versait immédiatement une somme de 3 millions cinq cents mille francs, destinée à désintéresser les clients de la société en déconfiture.

Qu'eussiez-vous fait à la place du notaire ? La pilule qu'on lui présentait était fort désagréable. Elle n'était même pas roulée dans le miel... Pourtant, il n'hésita point à l'avaloir. Était-ce par scrupule de conscience ?... Nullement. M^e Lanquest, au fond, n'avait rien de grave à se reprocher. Sa légèreté, à supposer qu'elle fût blâmable, ne l'était pas plus que celle dont avaient fait preuve vingt maîtres du barreau, vingt magistrats, des députés, des ministres, qui tous avaient cru à la bonne foi et à la solvabilité de Thérèse et de Frédéric. Il pouvait s'autoriser de leurs actes et refuser énergiquement de se laisser dépouiller. Pourquoi y a-t-il consenti ? Voici pourquoi :

« Ce que je puis vous dire, c'est que deux anciens bâtonniers, un ancien président, des avocats de la Cour de cassation, deux de mes anciens présidents se sont réunis et m'ont dit : > Vous devez faire un sacrifice, il faut que vous le fassiez. Vous seriez peut-être arrêté, autrement. Il faut bien dire les choses... Vous ne pouvez pas sortir de la Santé pour entrer dans votre cabinet. J'ai des fils, messieurs... je n'ai pas hésité. »

Ces paroles sont très significatives. M^e Lanquest a versé de sa poche les trois millions cinq cent mille francs. Il a payé son tribut à la légèreté, à la méchanceté humaine.

ment d'une jeune fille. J'ai toujours eu un caractère très passionné. La moindre des choses m'intéressait : je ne restais jamais indifférente. Quand il s'agissait de prendre un parti, j'étais aussitôt tout feu et toute flamme. L'injustice, en quelque lieu que je la découvrisse, dans le monde ou dans les livres, m'exaspérait, me tournait le sang. J'avais des rages impuissantes.

Je lisais beaucoup, peut-être trop. C'était mon seul plaisir. De préférence, je choisissais les ouvrages avec lesquels mon imagination pût chevancher à son aise. Pour moi, les jardins d'Armide ouvraient toutes grandes leurs portes dorées. Que cela ne vous étonne pas ! La réalité m'oppressait. J'étais pauvre, je vous l'ai dit, et sans avenir assuré. Et il me semblait que je souffrais plus que mes sœurs et mes frères.

Je crois que mes lectures n'eussent pas été très dangereuses si j'étais devenue institutrice d'école publique, carrière à laquelle j'avais été destinée. Le devoir à remplir m'aurait aussi montré le chemin que suivent plusieurs de mes semblables. Mais, je ne fus nommée nulle part. Une place était-elle vacante ? J'envoyais aussitôt mon diplôme, mes certificats et ma photographie ; le jour de l'examen, je paraissais devant mes juges. Je n'avais que du guignon. On eût dit que mon joli visage, ma chevelure bouclée et le désir que j'avais d'être naturellement élégante, malgré mes modestes habits, me faisaient des ennemis de tous les Catons des autorités scolaires. (A suivre.)

Le notaire de Rouen, M^e Dumort, est encore plus à plaindre. Il a « casqué », dans d'aussi fortes proportions que M^e Lanquest, mais en pure perte. On ne peut s'empêcher d'être attendri, en lisant le dialogue qu'il a échangé avec le président des Assises :

D. Et toute votre fortune y a passé. Votre femme n'a pas fait inscrire son hypothèque légale; elle sacrifie toute sa dot ?

R. — Et mes enfants aussi. (Mouvement.) Avec le secours de ma famille et d'autres personnes tous les créanciers seront remboursés.

La confession à laquelle il s'est livré, sur la prière de M^e Labori, n'est pas moins émouvante :

« Voici la vérité. Pendant ces quarante années, je ne crois pas que jamais personne ait eu à se plaindre de moi. J'ai travaillé beaucoup, intellectuellement et matériellement. J'ai pu augmenter, grâce à mon travail persévérant, si persévérant qu'à un moment donné j'en suis tombé malade, j'ai pu augmenter beaucoup l'importance de mon étude; elle a donné des produits qu'on ne croit pas toujours trouver dans des études de province, même à Rouen. J'ai eu la chance de les maintenir jusqu'à la fin de mon exercice. J'y ai gagné beaucoup d'argent, mais je crois, également, y avoir gagné de la considération. »

Le magistrat instructeur, sans pitié pour le malheureux qui n'avait péché que par excès de crédulité et d'illusion, l'a retenu, pendant trois mois, à la Conciergerie. C'en est fait. M. Dumort ne s'en relèvera pas. Il aurait beau vendre sa chemise, ruiner ses enfants et petits-enfants pour établir sa probité et sa bonne foi, il se trouvera des gens, dans sa ville natale, qui murmureront, quand, par hasard, il sera question de lui :

— Dumort?... Hum!.. Hum!... Son rôle a été bien louche, dans ces tripotages des Humbert. Il a tâté de la prison... Et vous savez... Il n'y a pas de fumée sans feu.

Voilà de quelle façon, trop souvent, se forme l'opinion, dit avec raison le *Bonhomme Chrysale*, dans les *Annales*, à qui nous empruntons quelques-uns de ces détails.

N'importe, l'affaire Humbert demeure mystérieuse.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Grandes manœuvres. — Suivant le *Bund*, le département militaire a concédé la livraison du bétail pour les manœuvres du 1^{er} corps d'armée à MM. Palver frères, à Berne.

Comme il ne doit être livré que du bétail indigène, les prix sont exceptionnellement élevés; on aurait pu se procurer du bétail étranger à bien meilleur marché.

Conférence militaire. — La Commission appelée par le Département militaire fédéral à examiner les propositions des commandants de corps, au sujet de la réorganisation de l'administration militaire, comprendra aussi les représentants des autorités militaires cantonales.

Jura-Simplon. — Une conférence a eu lieu samedi matin entre les représentants du Conseil fédéral, de la direction générale des Chemins de fer fédéraux et de la Commission de liquidation du Jura-Simplon au sujet des réclamations de l'entreprise du tunnel du Simplon.

Exposition fédérale d'agriculture. — Les inscriptions pour l'Exposition fédérale d'agriculture, qui s'ouvrira à Frauenfeld le mois prochain, sont bien plus nombreuses qu'on ne le prévoyait, si bien que, en ce qui concerne le bétail notamment, tous les sujets présentés ne pourront être admis. Ainsi, sur 2272 animaux de l'espèce bovine, il n'en a été accepté que 690. Il y aura 234 chevaux, 328 porcs, 95 chèvres, 108 moutons. Pour la vo-

aille on compte 184 exposants, pour les lapins 144, apiculture 192, industrie laitière 532, agriculture proprement dite 92, arboriculture 190, viticulture 280, produits accessoires 32, machines et outils oratoires 250, comprenant 805 numéros, sylviculture 40, horticulture 118.

Arbitrage international. — Le tsar a nommé des arbitres dans le différend entre le Vénézuéla et les puissances au sujet de la priorité de 30 % sur les droits d'entrée. Ce sont : MM. Matsen, professeur à l'Université de Copenhague, Mouraviev, secrétaire d'Etat russe, et Charles Lardy, ministre de Suisse à Paris, les uns et les autres membres de la cour arbitrale. La sentence devra être rendue dans les six mois qui suivront la première réunion du tribunal, appointée au 1^{er} septembre.

Berne. — **Distinction.** — M. Kocher, le célèbre chirurgien bernois, a reçu dernièrement du ministre de l'instruction publique de l'empire d'Autriche l'offre de la première chaire de chirurgie de Vienne, chaire devenue vacante par suite du décès de M. le professeur Gussenbaner. M. Kocher a refusé pour des raisons d'âge.

Valais. — Un habitant de Chamoson était allé à la forêt en compagnie de bûcherons. Il avait à l'épaule son fusil de chasse. S'étant assis un instant, il voulut se relever en s'appuyant sur le canon de son arme. Celle-ci, malheureusement, était chargée. Un coup partit et le pauvre homme tomba, la gorge transpercée. Sa mort fut instantanée. Il laisse sept enfants et une veuve qui en attend un huitième.

Elevage du cheval et du mulet. — L'installation d'une station fédérale de remonte à Martigny a donné un regain de vie à l'élevage du cheval et du mulet dans le Bas-Valais. Plus de 100 juments ont été présentées cette année aux deux reproducteurs de la station. Pour une première année, c'est un résultat magnifique et de nature à encourager les pouvoirs publics, à favoriser l'extension de cette industrie agricole par l'allocation de subsides et l'augmentation du nombre des stations de remonte de manière à mettre chacune de celles-ci plus à la portée de l'éleveur.

Un hameau en feu. — On lit dans le *Confédéré* : De la plaine on pouvait voir, vendredi à midi, une immense fumée bleue flotter au-dessus d'un hameau de la montagne de Fully, celui de Chiboz, nous affirme-t-on, laissant bientôt voir un ardent brasier.

Le terrible élément a pu, tout à son aise, accomplir son œuvre dévastatrice, car, privés d'eau et de secours, qu'auront pu faire ces malheureux montagnards, malgré leur bonne volonté et leurs héroïques efforts ?

A première vue on estime que huit à dix maisons et granges avec leurs récoltes ont été réduites en cendres.

Si rien n'est assuré, c'est une véritable ruine pour ces pauvres gens, que la charité publique n'oubliera certainement pas.

ÉTRANGER

France. — **Procès Humbert.** — Après la plaidoirie de M^e Hesse, qui défend Romain Daurignac, le président donne la parole à Thérèse Humbert.

La prévenue dit alors que les Crawford avaient emporté les titres et qu'ils ne voulurent les remettre ni à Bordeaux ni à Madrid.

« D'ailleurs, ajoute-t-elle, les Crawford ne sont pas les Crawford. Leur vrai nom est Regnier, intermédiaire entre Bismark et Bazaine. La fortune date de 1870, et depuis, l'argent s'est augmenté des intérêts accumulés ». (Profonde sensation).

Les débats sont clos.

Le verdict

Le jury rend un verdict affirmatif sur la question de faux et d'usage de faux, négatif sur cer-

taines autres questions subsidiaires. Il accorde les circonstances atténuantes. En conséquence, tous les accusés seront condamnés. La cour se retire pour délibérer.

Thérèse et Frédéric Humbert sont condamnés à cinq ans de réclusion et cent francs d'amende; Romain Daurignac à trois ans de prison, et Emile Daurignac à deux ans de prison.

Allemagne. — On vient de découvrir encore une affaire de mauvais traitements infligés aux soldats par des sous-officiers. Le sergent Beutenberg, du 4^e d'infanterie, est accusé de quinze cents actes de cruauté envers ses hommes.

Macédoine. — Des bandes bulgares occupaient le quartier grec de Krussevo, lorsque les Turcs y arrivèrent mercredi. Les bandes prirent la fuite laissant seulement 400 hommes du pays. Bien qu'aucun coup de feu n'ait été tiré de la ville, les Turcs la bombardèrent, mercredi et jeudi, détruisant 360 maisons et 275 magasins, ainsi que l'église et l'école grecques. Seul, le quartier bulgare fut épargné.

Vendredi, les Turcs mirent la ville à sac, violèrent les femmes, dépouillèrent une foule de gens, en leur enlevant jusqu'à leurs vêtements, et massacrèrent 300 Bulgares et 600 Grecs.

8000 personnes sont sans abri et sans nourriture. Les dégâts sont évalués à plusieurs milliers de francs.

— Les Turcs ont, le 20, massacré 200 Bulgares qui avaient capitulé, dans un village près de Monastir.

A Uskub. — Une grande agitation règne dans la population chrétienne à la suite des craintes que provoquent les fréquentes réunions des Turcs dans les mosquées.

Le vali a demandé la mobilisation des réservistes du district.

CANTON DE FRIBOURG

Publication militaire concernant l'entrée au service des bataillons N^{os} 14, 15, 16, 17 et compagnie des carabiniers N^o 1, le 31 août 1903, pour les manœuvres de corps d'armée.

Horaire des trains spéciaux.

De Palézieux à Fribourg :

Palézieux	départ 6 h. 23 matin
Oron	> 6 h. 33 >
Vauderens	> 6 h. 46 >
Siviriez	> 6 h. 55 >
Romont	> 7 h. 08 >
Villaz St-Pierre	> 7 h. 16 >
Chénevas	> 7 h. 25 >
Cottens	> 7 h. 30 >
Neyruz	> 7 h. 36 >
Rosé	> 7 h. 41 >
Matran	> 7 h. 47 >
Fribourg	arrivée 7 h. 55 >

De Bulle à Fribourg :

Bulle	départ 6 h. 40 matin
Vaulruz	> 6 h. 53 >
Sâles	> 6 h. 59 >
Vuisternens	> 7 h. 07 >
Romont	> 7 h. 30 >
Fribourg	arrivée 8 h. 22 >

(Sans arrêt de Romont à Fribourg.)

Les stations ci-dessus ne délivreront pas de billets pour d'autres trains.

Les hommes voyageant sur d'autres lignes utiliseront les trains ordinaires.

Tous les hommes doivent être à leurs rangs pour 9 heures du matin au plus tard. Les retardataires seront sévèrement punis; il ne sera admise aucune justification pour arrivée tardive.

Cour d'assises. — La cour d'assises du 1^{er} ressort, siégeant à Romont, a jugé sur recours le nommé Félix Progin, auteur de l'incendie qui dé-

truisit, le 21 ja-

de feu Paul Ber-

P. avait été c-

clusion perpétu-

circonstances a

Cette fois, le

nuantes certain

poussé l'inculp

a été condam

Chasse. —

14 août 1903,

chasse aux diff

canton de Frib

ritoires à ban

Concours

numéro de la

prescriptions

1903, pour les

tail et des gro

les conditions

menceront le

Tavel, le 12;

Estavayer, 28

La prin

de Galles, acc

Bretagne à B

à Fribourg, à

assisté à un c

de St-Nicolas

rons. A. 4 h.,

respectueuse

très gracieuse

Sociétés

manœuvres

l'occasion d

peut-être pas

compétences

chevaux atte

fractures d'o

Comme il

tude sur cet

ciétés protec

adressé au D

le priant de

subsidiaries. Il accorde
quantités. En conséquence,
condamnés. La cour se

Lumbert sont condamnés
et cent francs d'amende ;
ans de prison, et Emile
e prison.

vient de découvrir encore
aitements infligés aux sol-
s. Le sergent Beutenberg,
cisé de quinze cents actes
omme.

bandes bulgares occu-
de Krussevo, lorsque les
edi. Les bandes prirent la
400 hommes du pays.
u n'ait été tiré de la ville,
nt, mercredi et jeudi, dé-
t 275 magasins, ainsi que
es. Seul, le quartier bul-

rent la ville à sac, violen-
illèrent une foule de gens,
leurs vêtements, et mas-
et 600 Grecs.

ansabri et sans nourriture.
s à plusieurs milliers de

0, massacré 200 Bulgares
s un village près de Mo-

nde agitation règne dans
à la suite des craintes que
tes réunions des Turcs

mobilisation des réservie-

FRIBOURG

alre concernant l'entrée
ns N° 14, 15, 16, 17 et
rs N° 1, le 31 août 1903,
corps d'armée.

vains spéciaux.

x à Fribourg :

- départ 6 h. 23 matin
- > 6 h. 33 >
- > 6 h. 46 >
- > 6 h. 55 >
- > 7 h. 08 >
- > 7 h. 16 >
- > 7 h. 25 >
- > 7 h. 30 >
- > 7 h. 36 >
- > 7 h. 41 >
- > 7 h. 47 >
- arrivée 7 h. 55 >

Fribourg :

- départ 6 h. 40 matin
- > 6 h. 53 >
- > 6 h. 59 >
- > 7 h. 07 >
- > 7 h. 30 >
- arrivée 8 h. 22 >

omont à Fribourg.)

s ne délivreront pas de
ns.

nt sur d'autres lignes uti-
ires.

vent être à leurs rangs
au plus tard. Les retar-
ent punis ; il ne sera admis
c arrivée tardive.

- La cour d'assises du 1^{er}
nt, a jugé sur recours le
teur de l'incendie qui dé-

truisit, le 21 janvier 1903, la maison des enfants
de feu Paul Berset, à Misery.

P. avait été condamné par la 2^{me} cour à la ré-
clusion perpétuelle, le jury n'ayant pas admis les
circonstances atténuantes.

Cette fois, le jury de Romont a estimé atté-
nuantes certaines circonstances morales qui ont
poussé l'inculpé à l'alcoolisme et au crime. Progin
a été condamné à 10 ans de réclusion.

Chasse. — Un arrêté du Conseil d'Etat, du
14 août 1903, fixe les dates d'ouverture de la
chasse aux différentes espèces de gibier dans le
canton de Fribourg, ainsi que les limites des ter-
ritoires à ban et de la réserve de chasse.

Concours de bétail. — Dans le dernier
numéro de la *Feuille officielle* sont insérées les
prescriptions de la loi du 6 mai 1897 et 10 août
1903, pour les concours de taureaux, de petit bé-
tail et des groupes bovins pour l'année 1903, avec
les conditions et dates de ces concours qui com-
menceront le vendredi 11 septembre, à Romont ;
Tavel, le 12 ; Fribourg, 14 et 15 ; Bulle, 19 et 21 ;
Estavayer, 28 ; Morat, 29 ; Châtel, 30.

La princesse de Galles. — La princesse
de Galles, accompagnée du ministre de Grande-
Bretagne à Berne, est arrivée samedi après midi
à Fribourg, à 2 h. 10, par train spécial. Elle a
assisté à un concert d'orgues donné à la cathédrale
de St-Nicolas, puis elle a visité la ville et ses envi-
rons. A 4 h., elle est repartie pour Berne, saluée
respectueusement par la foule à qui elle a répondu
très gracieusement.

**Sociétés protectrices des animaux et
manœuvres du 1^{er} corps d'armée.** — A
l'occasion des prochaines manœuvres, il n'est
peut-être pas inutile de rappeler quelles sont les
compétences des vétérinaires quand il s'agit de
chevaux atteints d'infirmités incurables ou de
fractures d'os qui nécessitent l'abattage de la bête.

Comme il semblait régner une certaine incerti-
tude sur cette matière, le Comité central des So-
ciétés protectrices de la Suisse allemande s'est
adressé au Département militaire fédéral à Berne
le priant de vouloir rappeler aux officiers-vétéri-
naires l'interprétation authentique donnée à l'ar-
ticle 90, § 2 du règlement d'administration pour
les troupes fédérales, par circulaire du 15 mai 1887
et conçue en ces termes :

- > Il est permis d'abattre immédiatement tout
- > cheval de cavalerie affecté de blessures incur-
- > bles, toutefois, il faut que le diagnostic émane
- > de deux connaisseurs en matière de chevaux.
- > De ceux-ci, l'un, tout au moins, doit être vétéri-
- > naire militaire. Il est évident que le diagnostic
- > ne doit laisser planer aucun doute sur la nature
- > du mal. On aura soin de prévenir immédiate-
- > ment le vétérinaire-médecin en chef de ce qu'on
- > s'est vu contraint de procéder à un abattage, et
- > on attendra ses instructions avant que de procé-
- > der à l'autopsie.
- > Les mêmes règlements s'appliquent aux che-
- > vaux de louages, en activité de service. >

Chemineaux. — La fête des chemineaux de
la Suisse romande, qui a eu lieu dimanche aux
Charmettes, s'est bien passée sous tous les rap-
ports. Les locaux du restaurant étaient aménagés
et décorés pour la circonstance. Cette fête réunis-
sait les Chemineaux des Sections de Berne, Bulle,
Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne,
Lyss, Morges, Neuchâtel, Payerne, Renens, Ro-
mont, St-Maurice, Vallorbes, Vevey et Yverdon.

Au cortège parti de la place des Ormeaux pour
se rendre aux Charmettes, figuraient outre la Mu-
sique de Landwehr, les musiques des chemineaux
de Lausanne et d'Yverdon et un groupe de gyms
chemineaux.

Au nombre des invités se trouvaient MM. les

conseillers d'Etat Charles Weck et Cardinaux, les
conseillers communaux Biemann et Brulhart, le
secrétaire général de l'Association suisse des che-
mineaux Duby, ainsi que des représentants de la
presse.

GRUYÈRE

Poste. — Une place de facteur et messenger
pour Estavannens-Lessoc et Allières est mise au
concours. S'adresser au directeur des postes du
2^e arrondissement, à Lausanne, jusqu'au 1^{er} sep-
tembre.

Indélicatesse. — Le *Fribourgeois* a repro-
duit de la *Gruyère* la lettre de M. le curé de Bulle,
relative à notre article paru dans l'avant-dernier
numéro. Puisque le *Fribourgeois* veut s'immiscer
dans cette affaire — nous ne lui en contestons
nullement le droit — il aurait bien dû faire sui-
vre la lettre de M. le Dr Alex des commentaires
de notre journal, indispensables pour notre justifi-
cation.

Ce procédé surprendrait de la part d'un confrère
de la presse si on ne reconnaissait pas là la
tactique habituelle du *Fribourgeois* qui consiste
à tronquer les situations, dénaturer les faits pour
égérer la vérité. Cette tactique, qui frise la
malhonnêteté, rentre parfaitement dans ses habi-
tudes, car nul n'ignore au fait qu'il faut au *Fri-
bourgeois*, faire flèche de tout bois, louvoyer sous
tous les pavillons et tourner casaque à l'occasion.

Politique de Tartufe!

La gare de Bulle. — La question de la
gare commune fait du chemin. Les deux nouveaux
projets élaborés, l'un, par la C^{ie} du B. R., l'autre
par la C^{ie} des C.-E.-G., ont été transmis à Berne
au commencement d'août déjà, accompagnés des
observations contradictoires des compagnies et de
celles que la ville de Bulle a formulées sur le dé-
sir du Département fédéral des chemins de fer.
Par contre, le rapport du Conseil d'Etat de Fri-
bourg n'a pas encore été transmis à Berne, à
l'heure qu'il est.

Il nous revient, à ce sujet, que le chef du Dé-
partement des travaux publics, M. Cardinaux, a
préparé son rapport depuis quelque temps déjà,
étude qui attend dans les cartons l'approbation du
Conseil d'Etat.

Souhaitons que cela viendra cette année-ci en-
core et qu'au moins ce retard ne sera pas imputé
à la commune de Bulle.

Société électrique de Bulle. — Diman-
che a eu lieu à Bulle la séance extraordinaire des
actionnaires pour constater l'augmentation à
300,000 fr. du capital-actions, discuter et adopter
une révision des statuts, modifications devenues
nécessaires par suite de l'agrandissement du ré-
seau, des installations et surtout du développement
des affaires. Détail très intéressant à noter : on
laisse entrevoir une prochaine réduction des tarifs.
L'assemblée ordinaire de septembre nous fixera
sur ce point.

Accident ? — On a trouvé, dimanche, sur un
bauc de la Perrière, à la lisière de la forêt de Bou-
leyres, le cadavre d'un ouvrier italien du nom de
Zanoni. Le défunt, père de famille, était très es-
timé de ses compatriotes.

On ne sait à quoi attribuer les causes de ce
décès.

**Marché-concours de taureaux à
Bulle** (21 et 22 septembre 1903). — Il est rap-
pelé aux éleveurs que le dernier délai pour les
inscriptions des taureaux destinés au marché-con-
cours de Bulle expire le 31 courant.

A teneur de l'art. 6 du programme, chaque ins-
cription doit être accompagnée du certificat d'ori-
gine. (Communiqué.)

Correspondance.

Bulle, 24 août 1902.

A la Tit. Rédaction de *La Gruyère*,
à Bulle.

Monsieur le rédacteur,

Tout en vous remerciant d'avoir publié ma ré-
ponse, je suis amené à vous faire une observation.
Vous dites que vous ne voulez pas faire de po-
lémique, et, immédiatement après, vous me posez
une question. Apparemment c'est pour que j'y
réponde. Donc, de fait, vous voulez continuer la
polémique.

Je répondrai à votre question. Constatons au-
paravant que vous n'avez pas même essayé d'affai-
blir ma réponse à votre attaque sur le fond de
la question : le refus de la sépulture, parce que
l'enfant n'était pas baptisé.

Ma réponse subsiste donc intégralement.
Je viens maintenant à votre question.
C'est précisément parce que le père n'a pas
voulu laisser baptiser son enfant illégitime le soir,
que j'ai pu, après la mort de l'enfant, tenir le
langage que vous me prêtez. Bien loin de taire
cette circonstance, je l'ai fait connaître, avant
toute polémique, à ceux qui réclamaient mon mi-
nistère.

Je n'avais aucune obligation d'aller dévoiler
cela à des rédacteurs, que je ne connais pas même.
Poussons la condescendance plus loin. Y a-t-il
eu des baptêmes d'enfants illégitimes faits avec le
cérémonial ordinaire ?

Sciemment nous n'avons jamais fait de tels
baptêmes.

L'ignorance de la situation anormale des pa-
rents, un oubli, lors d'un baptême, de l'état des
parents au point de vue religieux, un tour habile-
ment joué dans un autre cas, tels sont, pendant
une période de dix ans, où nous avons baptisé
plus de neuf cents enfants, les trois seuls cas, où
un écroc involontaire a été fait à l'usage général.

Malgré toute la vigilance possible, il est bien
difficile, surtout en présence d'occupations pres-
santes et imprévisibles, que rien n'échappe.

Plus sérieusement que vous, je ne veux pas pro-
longer la polémique. C'est pourquoi je ne vous po-
serai pas de questions, bien que j'aie le droit de
le faire.

Je termine par une réflexion, que vous approu-
verez, puisque j'arrive à la même conclusion que
vous : les faits sont là, le public jugera.

J'espère avoir pleinement satisfait votre curio-
sité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
parfaite considération. Dr P. ALEX, curé.

Réd. — Parfaitement, nous voilà bien d'accord.
Il y a donc eu des baptêmes d'enfants illégitimes,
faits de jour, avec le cérémonial ordinaire, et
d'autres, le soir, sans cérémonie.

Quant aux motifs invoqués à l'appui de la diffé-
rence de traitement, nous les considérons, pour
notre compte, comme peu sérieux. Du reste, le
public jugera.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Réponse d'une jeune fille aux examens :

Dieu créa l'homme avant la femme, parce que
avant de composer une œuvre, on en fait le brouil-
lon.

L'abondance des matières nous oblige
de renvoyer notre *Chronique agricole*.

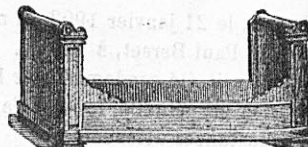
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS, 1900
ALCOOL
DE
MENTHE
RICOLÈS
de
(Le seul Alcool de Menthe véritable.)
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC
les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRIE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom DE RICOLÈS

On peut s'abonner à LA GRUYÈRE
dès ce jour au 31 décembre pour le
prix de

1 fr. 50



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand'rue 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rue 26
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes. Duvets. Crins divers. Ressorts. Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Echanges de meubles contre bois de menuiserie. [218]

DEY, maréchal
MARSENS

Réparations de faucheuses.
 Pièces de rechange pour tous systèmes. Grands remontages complets de vieux couteaux à 7 et 8 fr.

A la même adresse, on demande un apprenti-maréchal. [737]

On demande

pour la France, de bons vachers.
 Ecrire à l'Agence agricole suisse, rue des Pâquis 2, Genève, timbre poste pour réponse, s. v. p. (H?F)785

OIGNONS

10 kg. jaunes, se conserv.	Fr. 1.40
10 kg. fromage maigre	» 7.20
10 » de Tilsit	» 9.20
10 » d'Emmenth., gras	» 15.20
10 » jambon délicieux	» 14.90
10 » filet sans graisse et os	» 17.60
10 » lard gras	» 13.40
10 » saindoux, garanti pur	» 13.60
10 » beurre de coco, végétaline	» 13.—
10 » riz fr. 2.60 fr., 3.40 et	» 4.—
10 » macaronis, cornets	» 4.60
10 » raisins secs	» 5.90
5 » miel d'abeilles Ia	» 8.—
10 boîtes thon ou sardines av. clef	» 3.80
Des 50 kg. encore 5 % de rabais.	
Winger, dépôt de gros, Boswil.	

Bandagiste

spécialiste

M. HASELBÖCK

Rue de Carouge, 48

GENÈVE

Toute personne, homme ou femme, possédant une hernie, doit uniquement s'adresser, (si elle veut un bon bandage élastique et sans ressort, retenant les plus fortes hernies, et des fois la guérison) à M. Haselböck.

Il sera de passage à **BULLE**, jeudi 27 août, jour de foire, de 9 h. du matin à 4 heures après midi, à l'**HOTEL-DE-VILLE**.

Cycles et automobiles
 Vente. Echange.
 Location. Réparations. Leçons.
Jos. GREMAUD,
 mécanicien, BULLE
 Route de Morlon & Grand'rue.
 Atelier avec force motrice, Outillage spécial. Installation moderne. Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon compte de moyeux à roue libre ou à deux vitesses. Bien assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représentant direct des marques distinguées : Peugeot, Adler, Cleveland. Nouveaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie. **Motocyclette** de dernière création. 2 chevaux de force, remarquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande. [342]
 Magasin à la Grand'Rue (Café Musy).

USINE DES GRANDS-CRÊTS, VALLORBES
 Société anonyme par actions.
 Chaussées éminemment hydrauliques.
 Les Usines ne fabriquent pas de ciment. Reconnues des meilleures et des plus avantageuses pour bétonnages, maçonneries, crépissages, etc.
 Analyses et essais du bureau fédéral de Zurich à disposition.
 Installation moderne la plus perfectionnée.
 10,000 tonnes, contenance des Silos. — Production journalière : 100 tonnes.
 Puissance électrique : 200 chevaux. — Raccordement industriel avec les C.F.F.
 Adresse télégraphique : GRANDS-CRÊTS, VALLORBES.
 Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon.
 Dépositaires : MM Cippa, à Bulle; J. Fischer et Edouard fils, à Fribourg; Del Caldo, à la Tour-de-Trême. [n24146L]

OFFRE DE VINS
 garantis naturels

ROUGES	par 100 litres.	BLANCS	par 100 litres.
Vandrell	à Fr. 32	Catalogne	à Fr. 32
Montagne	» 35	St-Cugat	» 35
supérieur	» 38	supérieur	» 38
Priorato très fort	» 44	Andalousie	» 43
Tarragona	» 45	Sevilla	» 50
etc. etc.		etc. etc.	

Fûts et bonbonnes à disposition des clients. [597]
 * Chaque client peut déguster gratuitement mes vins *
FRANCISCO RIBES, vins en gros, BULLE.

VELMA
Suchard
 POUR CROQUER
 SANS RIVAL

Banque Populaire de la Gruyère,
BULLE
 Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à
 3 1/2 % en compte courant ;
 4 % en caisse d'épargne ;
 4 % contre certificats de dépôts à 3 ans fixe. [559]

On demande
 à louer une jolie chambre meublée. [740]
 S'adresser au bureau du journal.

IMPRIMERIE
 DE
„LA GRUYÈRE”
 Travaux d'impression en tous genres
 Timbres en caoutchouc

Lessive Schuler
 à base
 d'ammoniaque et
 de férébenthine
 Qualité vraiment excellente!

PORCHER
 Pour une porcherie de 150 porcs on demande un porcher connaissant bien les soins à donner aux porcs, élevage et engraissement.
 Gage : 1000 fr. par année, plus bénéfice par pièce; logement et jardin.
 S'adresser à la Société des Laites Salubres, Neuchâtel. (H?F)714

A louer :
 l'appartement du 2^{me} étage de la Brasserie du Midi.
 S'adresser au propriétaire, M. DEMIERRE, dentiste, Bulle. [689]

A vendre :
 à 10 minutes de Bulle, une maison bien construite, dans une situation agréable.
 Pour renseignements, s'adresser par écrit l'imprimerie de la Gruyère, sous chiffre JS 1900. [583]

On demande [719]
 un bon vacher, sachant bien traire, pour soigner 7 ou 8 vaches pendant l'hiver.
 S'adresser à Louis Dufour, Les Avants.

On demande
 un garçon de cave, du 25 août au 1^{er} octobre.
 Félix Glasson
 Commerce de fromages. [720]

CHASSE [721]
 Bonne chienne courante à vendre, avec deux petits, mâle et femelle, bonne race.
 S'adresser à M. Martin MORAND, à Bulle.

On demande
 une demoiselle de magasin. [726]
 S'adresser au magasin du Progrès, Bulle.

A vendre :
 3 beaux lauriers fleuris.
 S'adresser à M. Julien JUDET, rue du Moléson, Bulle. [730]

Mises de domaine.
 Vendredi 28 courant, dès 1 heure du jour, le soussigné vendra en mises publiques, sous de favorables conditions, à l'Auberge du Bry, un domaine d'environ 9 ares de bon terrain, plus maison d'habitation, grange, écurie, remise et fontaine.
 ALPHONSE NICOLET
 à Villars-d'Avry. [723]

A vendre :
 un break à 8 places, en bon état, avec flèche et limonière, chez F. SAUDAN, maréchal.
 A la même adresse, on demande un apprenti. [731]

JEUNES FILLES
 On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. [760]
 Bon salaire dès le commencement.
 BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

ABONNEMENT
 Suisse... 1 fr.
 ... 6 m.
 étranger... 1 fr.
 ... 6 m.
 payable d'avance

On s'abonne aux bureaux de

Depuis un se dessine da tend au rétab ancien Hébr cupation de pas d'une cor bile consiste aujourd'hui base territori

Cette pen des gens, car une malédic condamné à le monde ? L gende, n'aur vine et coïd les descenda

Depuis qu fait du chem dans tous le 250,000 adh compte 157

En Allem tifs propaga En Franc sur la résér plupart sion En Suiss 1200 sionist En Autri des sociétés L'Angleter Londres ; on de chrétiens

FEUI LA

A la fin, v longtemps à ser à l'étran chait une in pièces de rig tre monde, d que mon ima ment envelo vne et les se Dans cette n conformait, de conduite J'étais trait part à tous l Auparavant lèbres. Main sa joie à me ment ceux d tait jeter de